

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 145

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Sections.

VAUD. — Notre assemblée vaudoise a eu lieu le mercredi 28 juin, à l'Hôtel du Château, à Ouchy. On a commencé par prendre le thé, agréablement, sous les ombrages, puis on a passé à la partie administrative. — Le rapport cantonal constate que notre échec au Grand Conseil, l'an dernier, a amené une active reprise de propagande, et cela dans les milieux les plus divers. Conférenciers et conférencières sont partis d'un pied léger dans toutes les directions, et des causeries ont été faites dans soixante-dix localités du canton. Tant de permes n'ont pas été vaines. Nos paysannes commencent à s'intéresser vraiment au suffrage. A Vallorbe, coup sur coup, trois conférences ont été demandées qui ont amené la formation d'un nouveau groupe: soixante-deux membres y sont inscrits déjà. En outre, des livres et brochures féministes ont été distribués à plusieurs bibliothèques populaires. — Notre section compte à cette heure 997 membres répartis en sept groupes. — Le Comité enregistre quelques démissions: celle de sa trésorière, M^{me} de Léon, du Mont, causée par la réunion du groupe du Mont avec celui de Lausanne; celles, pour raison de santé, de M^{mes} Exchaquet et Antoinette Chessex, de Montreux, remplacées par M^{les} Hahn, présidente du groupe de Montreux, et S. Chessex. — Le Synode ayant décidé d'organiser dans le canton un plébiscite féminin afin de savoir si les femmes désirent ou non l'éligibilité aux fonctions ecclésiastiques (pastorat excepté), notre comité a prié les pasteurs et les femmes de pasteurs de renseigner leurs paroissiennes et de leur conseiller une réponse affirmative. Le Comité compte organiser sur ce sujet des causeries aux Conférences d'arrondissement et fera paraître en temps voulu des articles dans chaque Bulletin paroissial. Ajoutons que le principe de cette réforme vient d'être adopté par le Synode de l'Eglise libre. — Les comptes accusent un boni de 427 francs, chose admirable par le temps qui court. — On écoute les rapports de Lausanne, Montreux et Morges, puis le compte-rendu de l'Assemblée de Neuchâtel. — Une révision des statuts est votée qui baisse de 25 à 10 le nombre de membres nécessaire pour former un groupe. Enfin, la décision est prise d'admettre en qualité de *membres adhérents* tous ceux et celles qui, féministes de cœur, sont empêchés de se joindre à nous du fait de la cotisation à payer. Nous ne leur demanderons que d'être Suisses et nous leur accorderons tous les droits, celui de vote excepté. — M. Ernest Bovet, venu de Zurich, nous a parlé ensuite de la *mission de la femme dans la Société des Nations*. Il a parlé avec tout son cœur et toute son énergie, en idéaliste et en lutteur. Tout de suite il s'est présenté comme un féministe convaincu dès l'âge de seize ans et pour avoir lu Charles Secrétan, Posant en principe l'égalité des sexes, il aborde l'institution qui consacre cette égalité, de même qu'elle soutient le droit de toute minorité: la Société des Nations. Les femmes, qui peuvent s'appuyer sur elle, doivent l'appuyer aussi, lui aider à triompher dans l'opinion publique, afin que l'œuvre de justice et de paix qu'elle a entreprise puisse s'accomplir dans le monde. Pour cela, que la femme dise ce qu'elle pense et ce qu'elle veut, qu'elle le crie s'il le faut! Qu'elle use de toute son influence. Toutes les femmes contre la guerre! Et que la mère développe chez ses enfants la droiture du cœur, le courage moral, le sens de la solidarité, toutes choses nécessaires pour guider l'humanité vers un avenir meilleur. — Les applaudissements ont montré à M. Bovet qu'il avait touché la corde sensible et fait chanter la note juste. L'entrée de notre Section dans l'Association vaudoise pour la Société des Nations fut votée d'enthousiasme.

Fr. M.-B.

A travers les Sociétés féminines

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Dans sa séance du 3 juin dernier, à Berne, le Comité a liquidé des affaires administratives; discuté la motion Waldvogel instituant un service civique pour les femmes, motion qui fait l'objet des études de la Commission des Etudes législatives, et examiné quelques résolutions du Congrès de Berne. L'idée d'une *Zentralstelle für Frauenberufe* se précise. L'Alliance voit avec joie augmenter le nombre de ses Sociétés

affiliées; son assemblée générale est fixée au début d'octobre à Lausanne et le Comité étudie la possibilité d'une séance ayant comme but d'intéresser la jeunesse à l'Alliance.

Grisons. — Les *Jeunes Grisonnes*, de l'activité desquelles le Mouvement accueillit déjà quelques échos, ont tenu leur troisième assemblée annuelle à Thusis, ce printemps. Au centre du programme était une conférence de la doctoresse Imboden, de Saint-Gall, sur les problèmes et devoirs de la femme dans l'éducation. Son exposé, clair et prenant, d'une haute portée morale, fut suivi avec la plus grande attention par les 175 participantes, auxquelles l'église du village (la salle de réunion ne pouvait contenir une telle foule) avait ouvert ses portes. Mme Imboden voit dans l'instruction ménagère obligatoire, qui donne à la jeune fille, la future mère de famille, les éléments indispensables des connaissances ménagères et hygiéniques, la condition première pour sortir du marasme actuel. Il faut que les jeunes filles réalisent l'importance de leur tâche, leur responsabilité, et qu'elles soient mises sur la voie de l'éducation de soi-même, qui seule peut faire d'elle des éducatrices, des mères, des épouses accomplies. — Les rapports des sections (actuellement au nombre de 12) donneront un aperçu très suggestif de la vitalité de l'Association. En fait d'activité sociale et surtout de protection de l'enfance, les problèmes ne manquent point; les tâches sont nombreuses auxquelles les Jeunes Grisonnes sont appelées à collaborer. Elles le font avec une joyeuse bonne volonté, et leur exemple ne peut manquer d'éveiller le désir de se rendre utile, de s'affirmer socialement, chez leurs sœurs qui regardent couler le temps en attendant le prince charmant. B. L.

B. L.

Zurich. — La II^e Assemblée générale de la Fédération suisse-allemande des Sociétés pour le Relèvement moral a eu lieu les 10 et 11 mai avec plein succès. Mme Schmuziger, présidente centrale, a constaté dans son rapport l'accroissement réjouissant de la Fédération, qui compte actuellement plus de 30.000 membres, et a passé en revue les événements survenus depuis la dernière Assemblée, notamment les modifications apportées au projet de Code pénal fédéral, dont certains passages concernant la traite des femmes et la prostitution constituent malheureusement un recul sur les projets précédents. La Colonie de relèvement d'Ottenbach — que les participantes ont été visiter à la clôture des débats — rend les plus grands services, et l'on prévoit la fondation d'une maison préventive à Arrosa. Le travail de la Fédération s'étend toujours; on ne se doute pas, par exemple, que les distributeurs automatiques des gares constituent un élément de démoralisation, tant par le goût précoce des cigarettes qu'ils donnent aux enfants que par les images parfois obscènes qui entourent ces petits paquets obtenus pour deux sous! — Le soir, en grande conférence publique, M. le professeur Köhler a parlé sur ce sujet: *La collaboration de la femme à l'œuvre: de la moralité publique*, et le lendemain matin, on a entendu successivement le Dr Gut traiter au point de vue scientifique et psychologique des causes profondes de l'immoralité, et Mme Schmuziger raconter avec chaleur quelques-unes des nombreuses expériences faites par elle dans le domaine du relèvement moral. Un dîner officiel, des visites d'œuvres de relèvement et un thé dans le verger fleuri d'une propriété sur les pentes du Zurichberg ont clôturé cette belle Assemblée.

(D'après le *Schw. Frauenblatt.*)

N. Z.

"LA CLEF" LAUSANNE
26, rue de Bourg
RESTAURANT SANS ALCOOL 1^{er} ÉTAGE
MIXTE : : : : : : : : : : : :
RESTAURANT FÉMININ 2^e ÉTAGE
POUR DAMES : : : : : : : : : : : :

Ces 2 restaurants situés au centre de la ville servent à prix modérés bons repas et pâtisseries, dîners et thé (dépot gratuit de paquets)

RESTAURANT - CRÈMERIE DES NATIONS

18, Bd. Georges Favon **GENÈVE** En face de la Synagogue
Téléphone : 74-85

**CUISINE FRANÇAISE
PRIX MODÉRÉS**

THÉ-CAFÉ-CHOCOLAT
SERVICE PROMPT et SOIGNÉ.

Salle réservée pour dames.

Se recommande: Vve A. Billaud